

Un « débat sur le débat » : une nécessité pour Inf'OGM

Par Frédéric PRAT

Publié le 06/07/2018

Juillet 2017 : le gouvernement français organise les États généraux de l'alimentation (EGAlim). S'il est toujours louable, en théorie, d'impliquer les acteurs, la façon de s'y prendre conditionne à la fois l'intention et les résultats de telles consultations.

Pour ces EGAlim, le moins qu'on puisse en dire est que la méthode a été très floue, voire manipulatrice : entretiens bilatéraux avec seulement certains acteurs avant la consultation, dates choisies en pleines vacances d'été, pas de co-construction des questions posées, ni de diagnostic partagé... et encore moins d'accords préalables sur la procédure, peu transparente par ailleurs.

Retour en arrière. Au début des OGM, dans les années 1990/2000, de nombreux débats sur les OGM ont été organisés, entre autres par des entités publiques, comme la première Conférence de citoyens sur les OGM en 1998 [1]. Mais participer à des débats dont les modalités sont prédéfinies, les questions et les experts déjà choisis, et les modes d'exploitation des conclusions déjà calés, a rapidement frustré les opposants aux OGM et conduit Inf'OGM à se questionner sur la manière dont se construisent des réflexions. « *Oui à une participation, disons-nous alors, mais pas dans n'importe quelles conditions* ». Nous voulions être partie prenante de la définition même du débat, ce qui nous a conduits à demander systématiquement un « *débat sur le débat* » pour se mettre d'accord sur le thème (la question posée), mais aussi sur la forme : qui participe ? Comment ? Comment rédige-t-on les conclusions et surtout, qu'en fait-on ?

Un exemple : en 2002, l'Inra a organisé une concertation locale [2] sur l'intérêt ou non d'expérimenter en champ des porte-greffes transgéniques à Colmar. Mais la question était « *comment définir les priorités et choisir les types d'arbitrage pour mettre en terre les plants transgéniques de Colmar ?* ». Question typique qui enfermait les participants sur la solution transgénique dès le départ... Pour l'organisation de ces États généraux de l'alimentation, Inf'OGM ne peut que constater une régression totale des modalités de co-construction du débat. On sait aujourd'hui que les conclusions de ces « EGAlim » ont servi à élaborer une loi sur « *l'équilibre des relations commerciales* », dont l'examen par l'Assemblée nationale est sans cesse repoussé. Qu'en sortira-t-il ?

[1] voir [Jacques TESTART, « Un outil unique pour la démocratie : la Convention de Citoyens », Inf'OGM, 7 mai 2018](#)

[2] « *Co-construction d'un programme de recherche, une expérience pilote sur les vignes transgénique* », en ligne sur <http://www.inra.fr>

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/un-debat-sur-le-debat-une-necessite-pour-infogm/